

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA DACTERIE BAT C
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0004000003_
Rapport émis le :	10/08/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 25 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 6 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 20 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 14 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

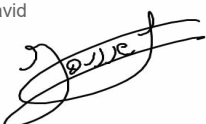
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A		B	
Désignation de l'immeuble		Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0004000003_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	Date commande : 18/07/2016	
		Date repérage : 18/07/2016	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 10/08/2016	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C		D	
Opérateur de repérage		Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : JOUSSELIN David		Nom prénom : MORA Denis	
		Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE			
Certification n° : CPDI3391 V2 Délivré le 03/04/2015		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E			
Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
PC Sous sol	Vol 1 (Accès caves cage 71)	PC Sous sol	Vol 2 (Accès caves cage 73)
PC Sous sol	Vol 3 (Accès caves cage 75)	PC Sous sol	Vol 4 (local vélo)
PC Cage 71	Vol 5 (PC RDC)	PC Cage 71	Vol 6 (local poubelle)
PC Cage 71	Vol 8 (PC R+1)	PC Cage 71	Vol 9 (PC R+2)
PC Cage 71	Vol 10 (PC R+3)	PC Cage 73	Vol 11 (local poubelle)
PC Cage 73	Vol 13 (PC RDC)	PC Cage 73	Vol 14 (PC R+1)
PC Cage 73	Vol 15 (PC R+2)	PC Cage 73	Vol 16 (PC R+3)
PC Cage 75	Vol 17 (local poubelle)	PC Cage 75	Vol 18 (local vélo)
PC Cage 75	Vol 19 (PC RDC)	PC Cage 75	Vol 20 (PC R+1)
PC Cage 75	Vol 21 (PC R+2)	PC Cage 75	Vol 22 (PC R+3)
Plan masse	Vol 23 (plan de masse)	Façade avant 71	Vol 24 (Façade avant)
Façade avant 73	Vol 25 (façade avant)	Façade avant 75	Vol 26 (Façade avant)
Pignon droit	Vol 27 (Pignon droit)	Façade arrière 75	Vol 28 (Façade arrière)
Façade arrière 73	Vol 29 (Façade arrière)	Façade arrière 71	Vol 30 (Façade arrière)
Pignon gauche	Vol 31 (Pignon gauche)	Combles	Vol 32 (combles)

Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 4 (local vélo)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Accès caves cage 71)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (PC R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (combles)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Des éléments ont été repérés dans les combles. Cependant, en conséquence de la difficulté d'accès sur toute la surface de celle-ci, aucune conclusion d'exhaustivité sur le repérage des matériaux ne peut être faite.

Commentaire n°2

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : - Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose des doublages. - Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose des faux plafond. (matériaux présent entre fibralith et maçonnerie au sous sol) - Les matériaux présents entre les flocages et le plancher et non visible sans sa dépose complète. - Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. - Les matériaux présents sous la frissette de toit. - Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) - Les matériaux présents sous le complexe d'étanchéité en façade.(entre le complexe et la maçonnerie) - Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. - Les matériaux présents sous la laine de verre dans les combles. Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Petite gaine technique derrière carreaux plâtre ou mur parpaing - PC Cage 71 / PC Cage 73 / PC Cage 75	Inaccessible sans sondage destructif	non accessible sans destruction du coffrage devant (présent à tout les étages)
PC Cage 71 - Vol 7 (local vélo)	Moyen investigation non mis a disposition	pas de clefs d'accès
PC Cage 73 - Vol 12 (local vélo)	Moyen investigation non mis a disposition	pas de clefs d'accès
Vol 1 / Vol 2 / Vol 3 - PC Sous sol	Risque sanitaire ou physique avéré	Volume sous escalier Hauteur sous plafond trop faible
Vol 1 / Vol 2 / Vol 3 - PC Sous sol	Inaccessible sans sondage destructif	volume derrière carreaux plâtre gaines technique gaines condamnées (innaccessible sans destructiion des planches)
Toiture - Vol 33 (toiture)	Moyen investigation non mis a disposition	Nécessite une nacelle

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
Combles												
Vol 32 (combles)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	Sur cheminée	P36	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 32 (combles)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	Sur cheminée	P36	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S183						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S184						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S185						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S186						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S187						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S188						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S189						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S190						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S191						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S192						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S193						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S194						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S195						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S196						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 32 (combles)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S197						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
PC Cage 71												
Vol 5 (PC RDC) - Vol 8 (PC R+1) - Vol 9 (PC R+2) - Vol 10 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S69 - S70 - S71 - S72 - P2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC) - Vol 8 (PC R+1) - Vol 9 (PC R+2) - Vol 10 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S110 - S111 - S112 - S113	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC) - Vol 6 (local poubelle) - Vol 8 (PC R+1) - Vol 9 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S126 - S127 - S128 - S129	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (PC RDC) - Vol 8 (PC R+1) - Vol 9 (PC R+2) - Vol 10 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S134 - S135 - S136 - S137	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit gris en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S144	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S147	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S172	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Plafond dernier étage	P29	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S174	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
PC Cage 73												



PC Cage 73

Vol 13 (PC RDC) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 14 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S32 - S36 - P2 - S37 - S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Enduit gris (sous peinture)	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC RDC) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 14 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19 - S49 - S50 - S51	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (local poubelle) - Vol 14 (PC R+1) - Vol 15 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S35 - S55 - S56	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	Sous face escalier rampant	P22	Enduit gris en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (PC R+1) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S57 - S58 - S59	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit gris en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dernier étage	P29	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S175	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP

PC Cage 75

Vol 19 (PC RDC) - Vol 20 (PC R+1) - Vol 21 (PC R+2) - Vol 22 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S73 - S74 - S75 - S76	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
---	--	------------------	---------------	---	-----------------------	--	-----------------------------------	----	---------------------	---------	---------------------	--



PC Cage 75												
Vol 19 (PC RDC) - Vol 20 (PC R+1) - Vol 21 (PC R+2) - Vol 22 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S114 - S115 - S116 - S117	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit gris (sous peinture)	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (PC RDC) - Vol 17 (local poubelle) - Vol 20 (PC R+1) - Vol 21 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S130 - S131 - S132 - P21 - S133	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	plafond droit	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC R+2) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 19 (PC RDC) - Vol 20 (PC R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment + peinture	B	S138 - S139 - S140 - S141	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Sous face escalier rampant	P22	Enduit gris en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (local poubelle) - Vol 18 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S145 - S146	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	En partie haute	P24	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (local poubelle) - Vol 18 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S148 - S149	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	en partie basse	P25	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S173	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Plafond dernier étage	P29	Enduit plâtreux blanc + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S176	Plafond gaine gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
PC Sous sol												
Vol 4 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	Sur mur en pierre (mur extérieures)	P1	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S1	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	Sur mur en pierre (mur extérieures)	P1	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo) - Vol 3 (Accès caves cage 75) - Vol 2 (Accès caves cage 73) - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S2 - S3 - S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	P2	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	



PC Sous sol												
Vol 3 (Accès caves cage 75)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	joint scellement des briques rouges	P3	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves cage 75) - Vol 2 (Accès caves cage 73) - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3 - S5 - S6	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	joint scellement des briques rouges	P3	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	A	P4	Réalisation d'un prélèvement	Aspect billes polystyrènes + colle	P4	Polystyrène expansé (billes) non séparable + colle polymère jaune non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P7	Matériau fibreux orange + toile bitumée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo) - Vol 2 (Accès caves cage 73) - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P7 - S11 - S12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P7	Matériau fibreux orange + toile bitumée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (local vélo)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S17	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (Accès caves cage 75)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P12	Réalisation d'un prélèvement	Mur gaine électrique	P12	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Accès caves cage 73) - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S24 - S27 - P12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Mur gaine électrique	P12	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves cage 75)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	P14	Réalisation d'un prélèvement		P14	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves cage 75) - Vol 2 (Accès caves cage 73) - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment sur briques rouges	B	P14 - S22 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14		P14	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	



PC Sous sol											
Vol 1 (Accès caves cage 71)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S68						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage
											EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

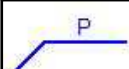
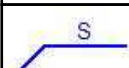
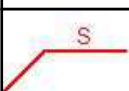
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

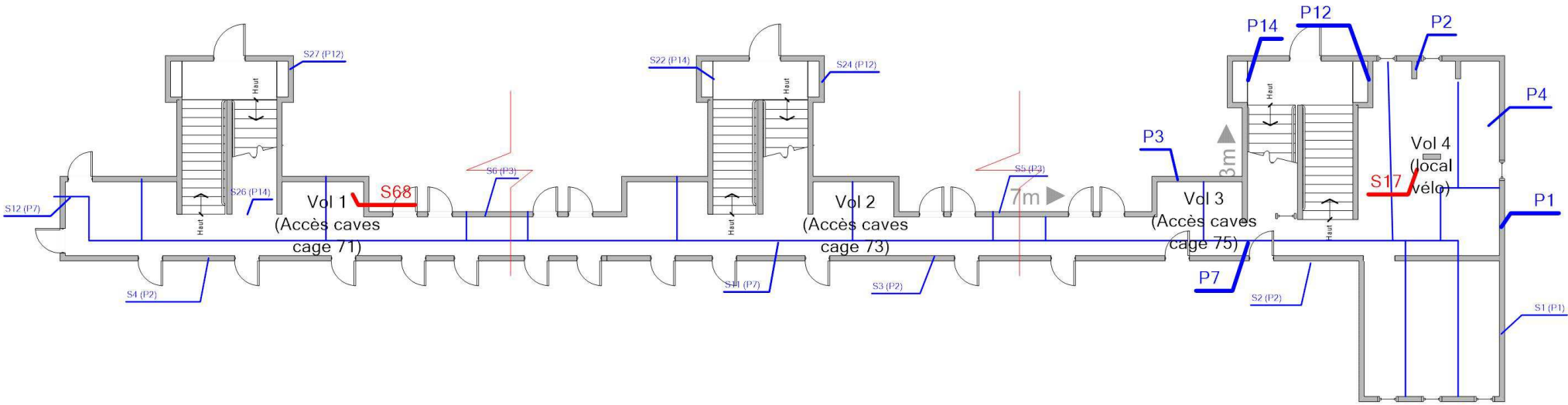
Ref.	Plans	Titre du plan
	PC Sous sol	PC Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	PC Sous sol	PC Sous sol - Plan de Prélèvements
	PC Sous sol	PC Sous sol - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 71	PC Cage 71 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 71	PC Cage 71 - Plan de Prélèvements
	PC Cage 71	PC Cage 71 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 73	PC Cage 73 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 73	PC Cage 73 - Plan de Prélèvements
	PC Cage 73	PC Cage 73 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 75	PC Cage 75 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 75	PC Cage 75 - Plan de Prélèvements
	PC Cage 75	PC Cage 75 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant 71	Façade avant 71 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant 73	Façade avant 73 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant 75	Façade avant 75 - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière 75	Façade arrière 75 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière 73	Façade arrière 73 - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière 71	Façade arrière 71 - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées

PC SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

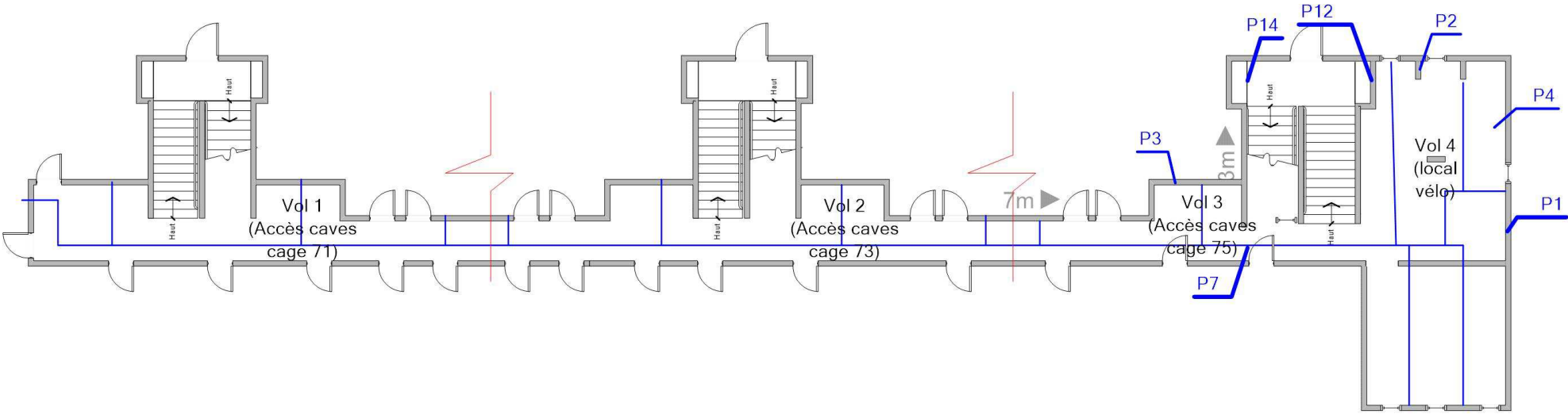
Référence:
002HD001058

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

PC SOUS SOL - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002HD001058
				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

PC SOUS SOL - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001058

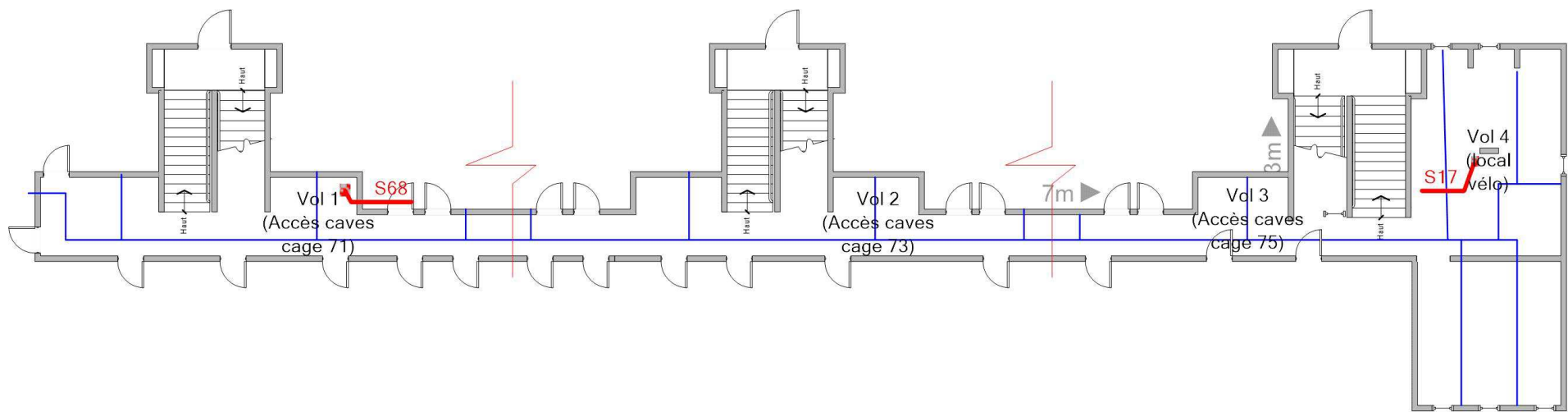
Légende



S68: Conduit en fibres-
ciment



S17: Conduit en fibres-
ciment



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

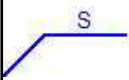
Technicien intervenant

JOUSSELIN David

PC CAGE 71 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001058

Légende



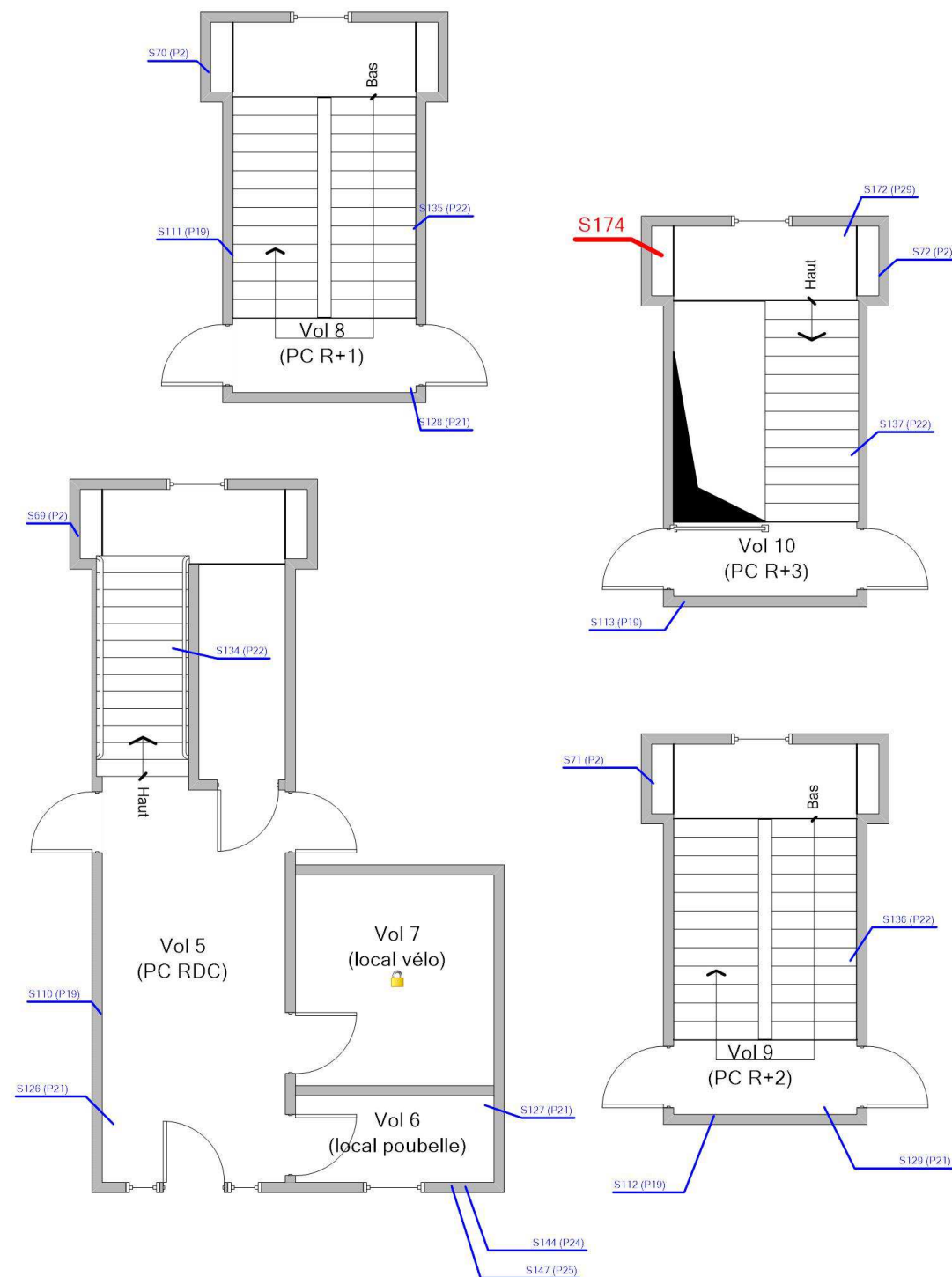
Localisation dun
sondage négatif



Localisation dun
sondage positif



Volume non visité



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
18/07/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

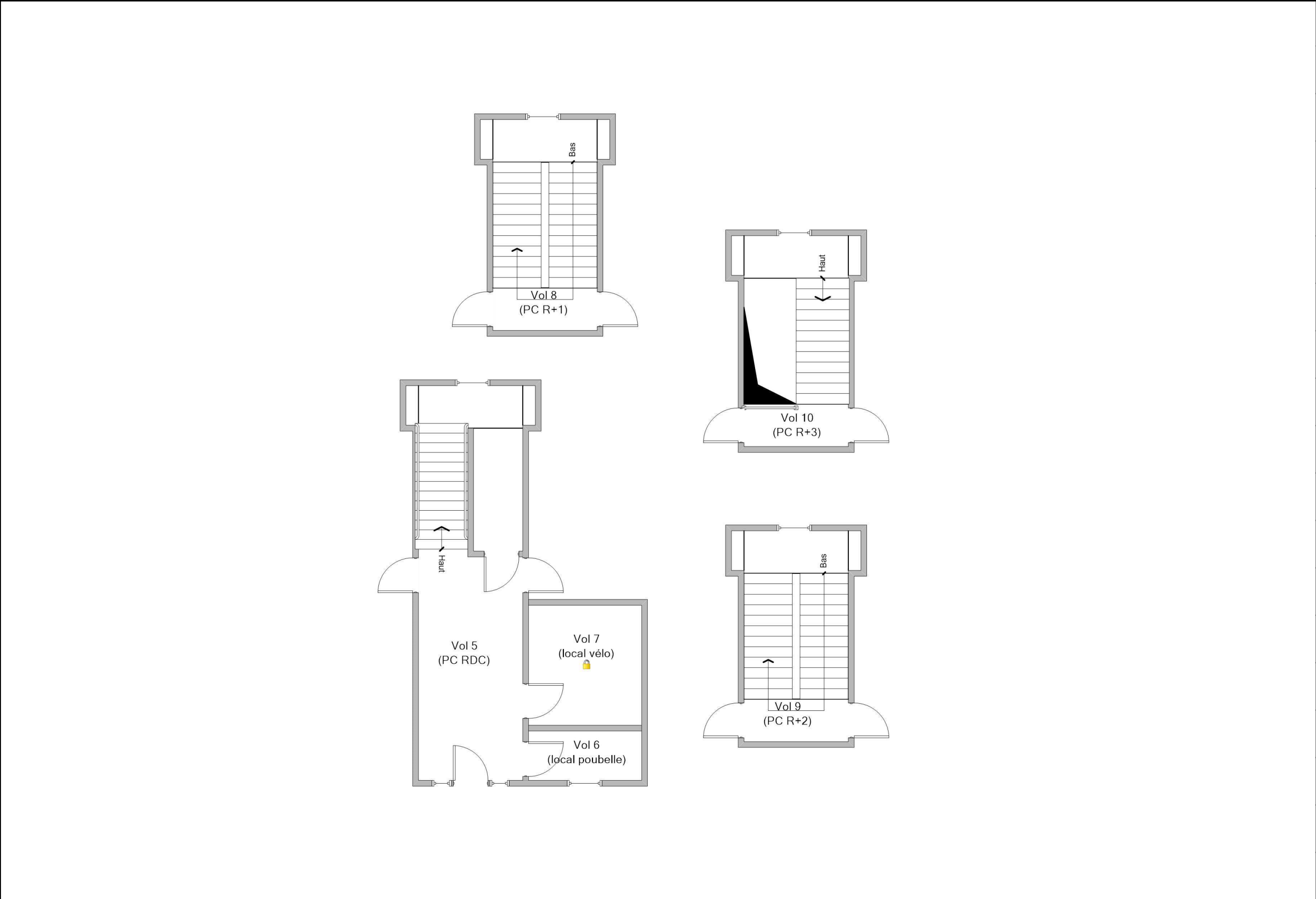
PC CAGE 71 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS	
-----------------------------------	--

Référence:
002HD001058

Légende



Volume non visité



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
18/07/2016

18/07/2016

Techniciens intervenant
JOUSSELIN David

JOUSSELIN David

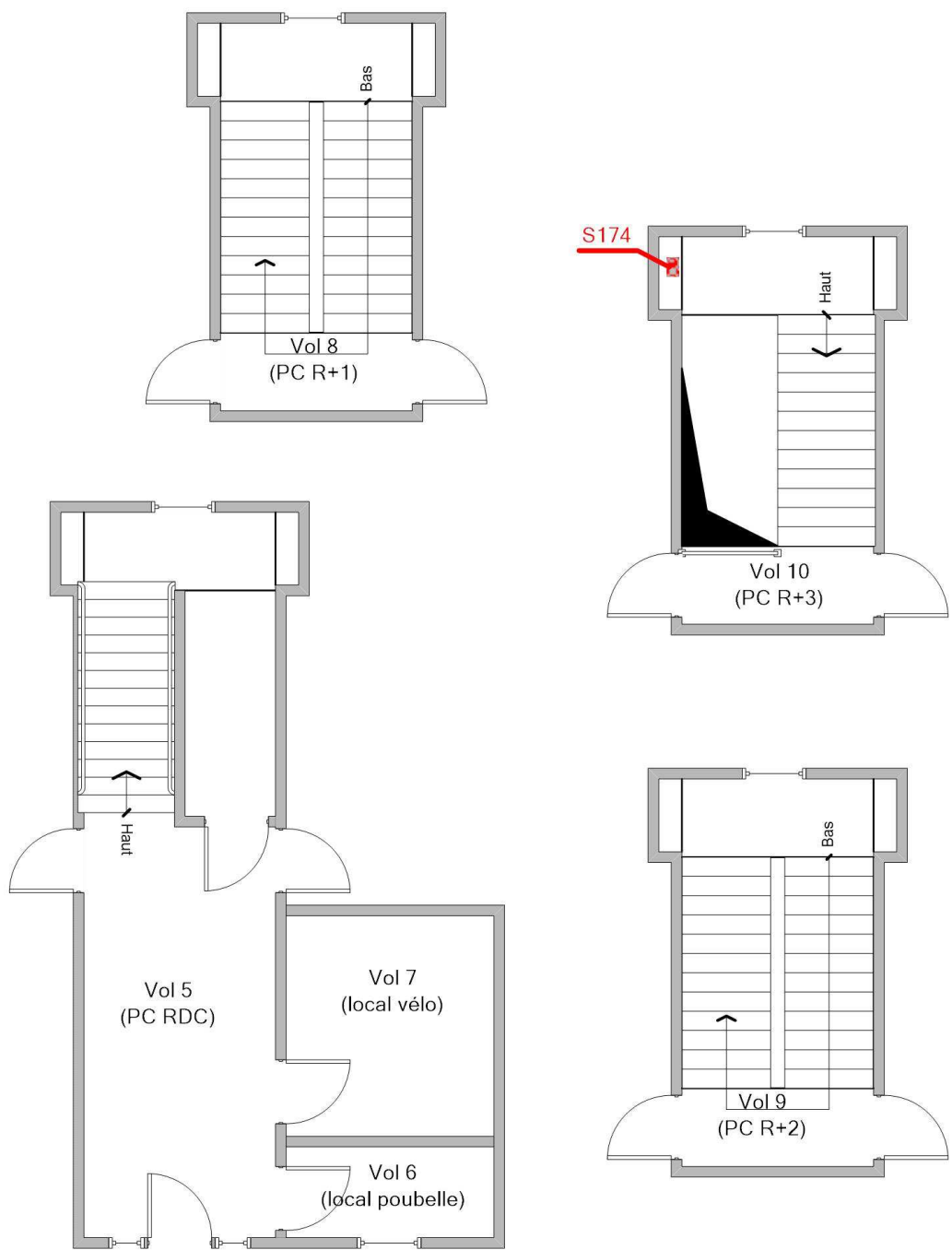
PC CAGE 71 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001058

Légende



S174: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

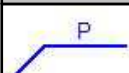
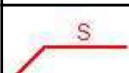
Date intervention
18/07/2016

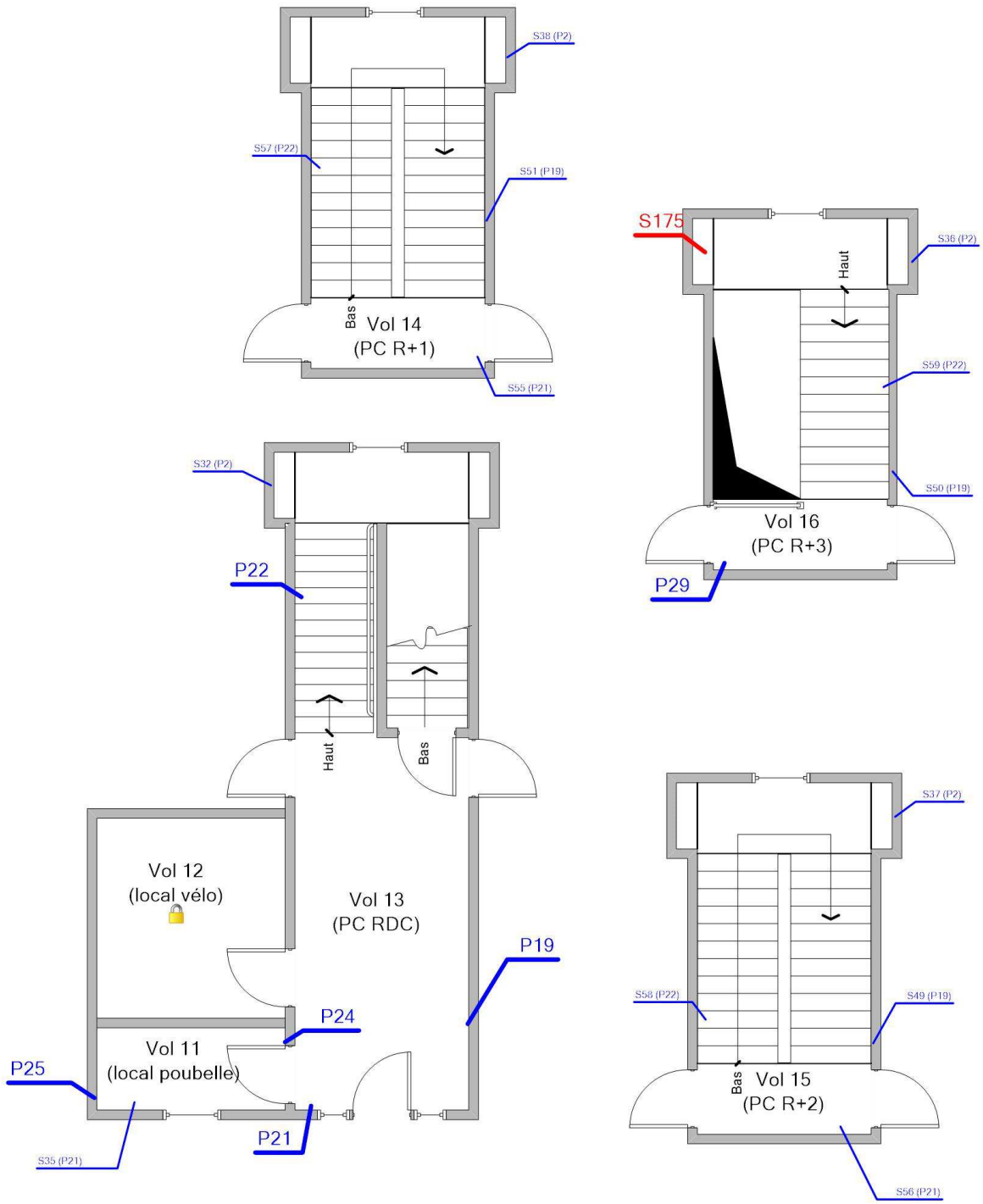
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

PC CAGE 73 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001058

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité

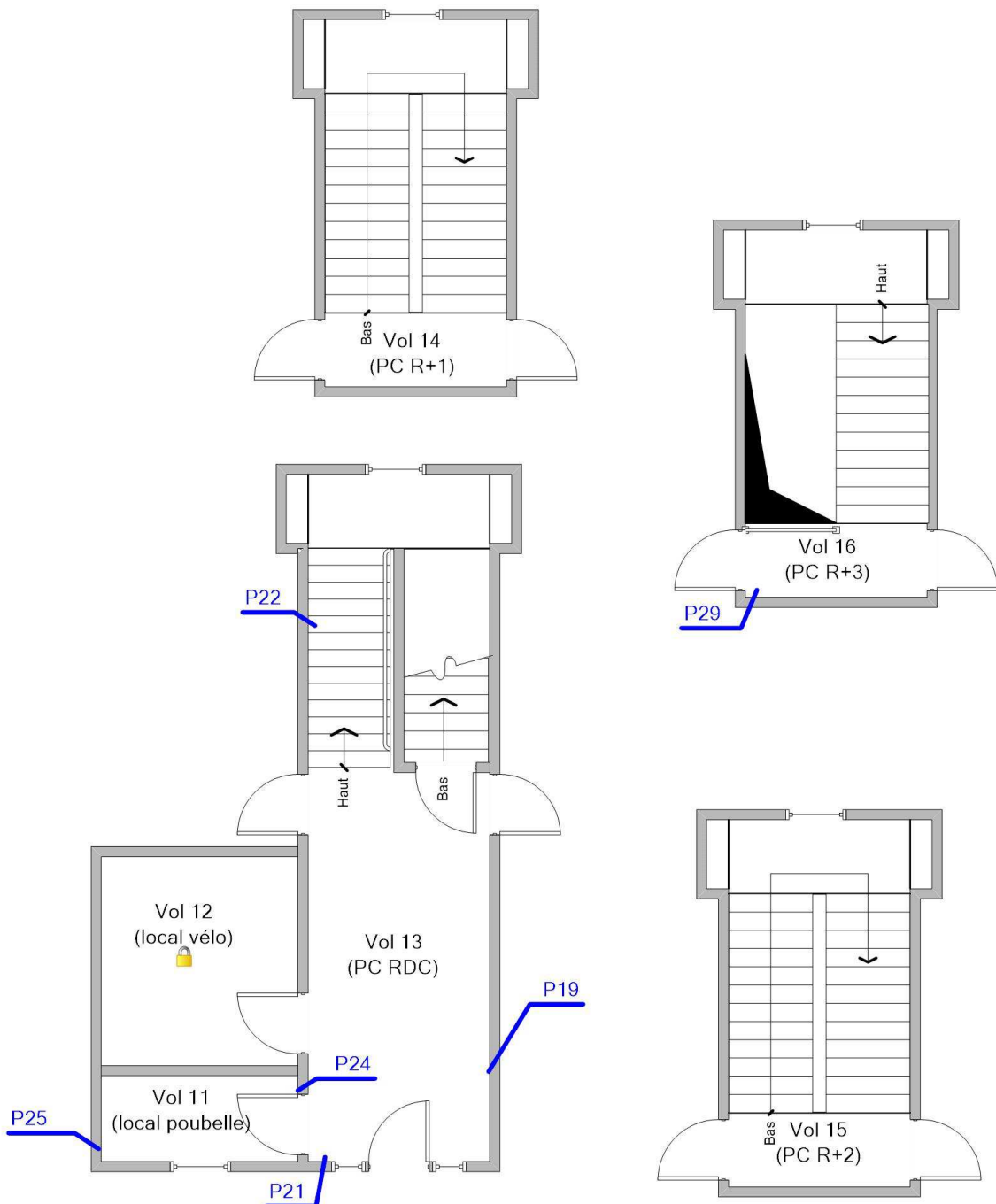


Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
18/07/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

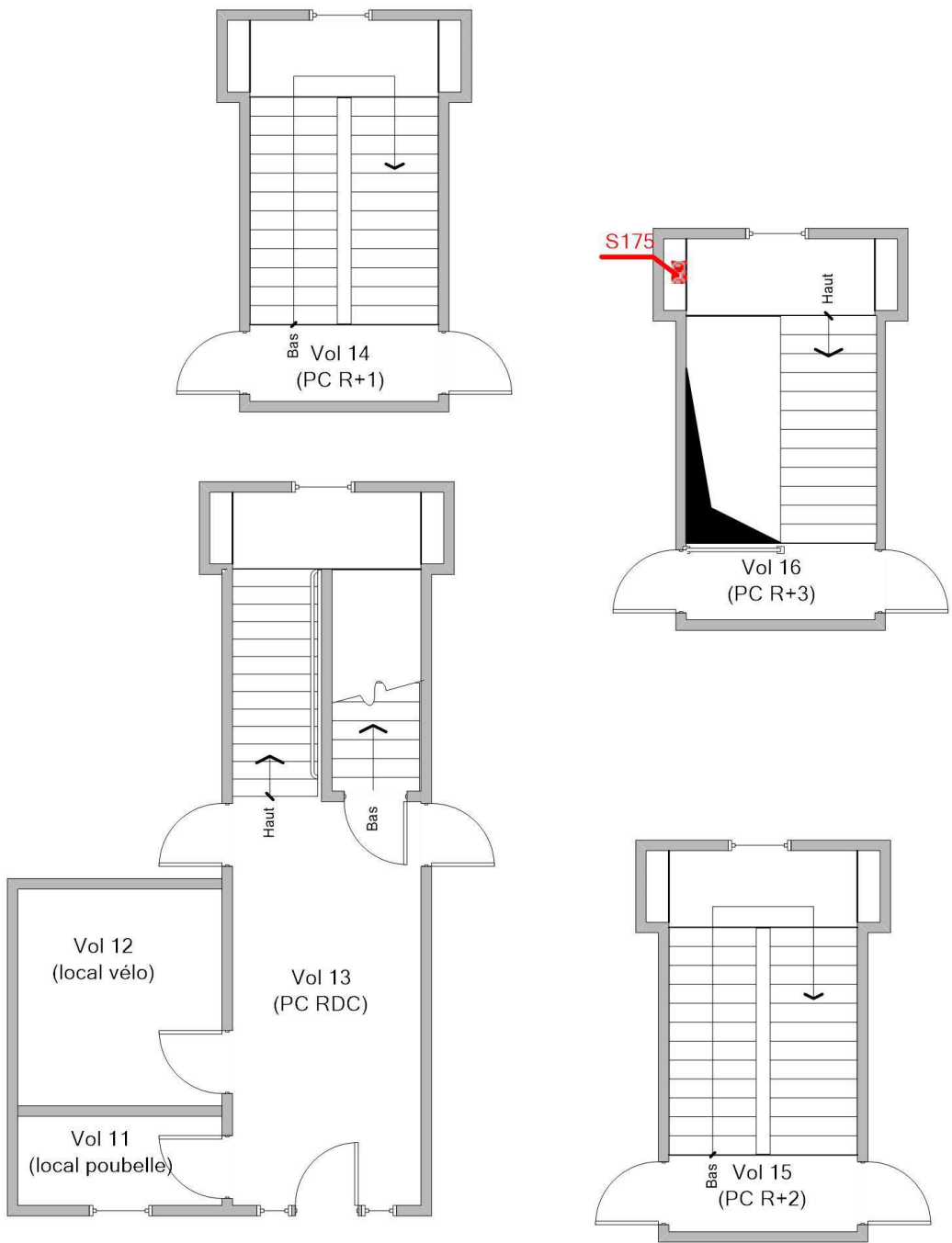
PC CAGE 73 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002HD001058
				Légende
				 Volume non visité
				
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David	



Légende



S175: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

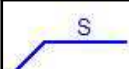
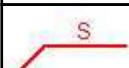
Technicien intervenant

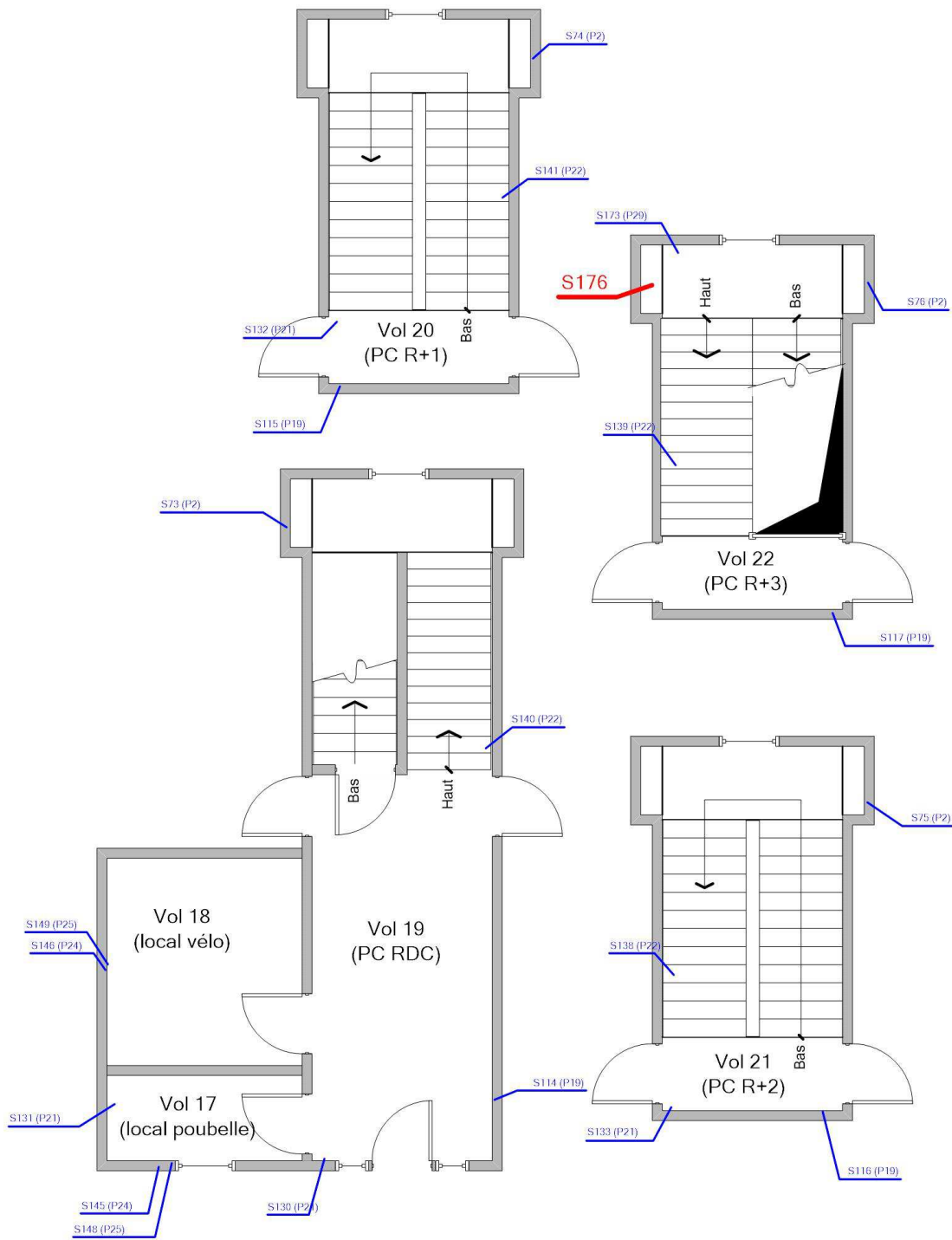
JOUSSELIN David

PC CAGE 75 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001058

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif

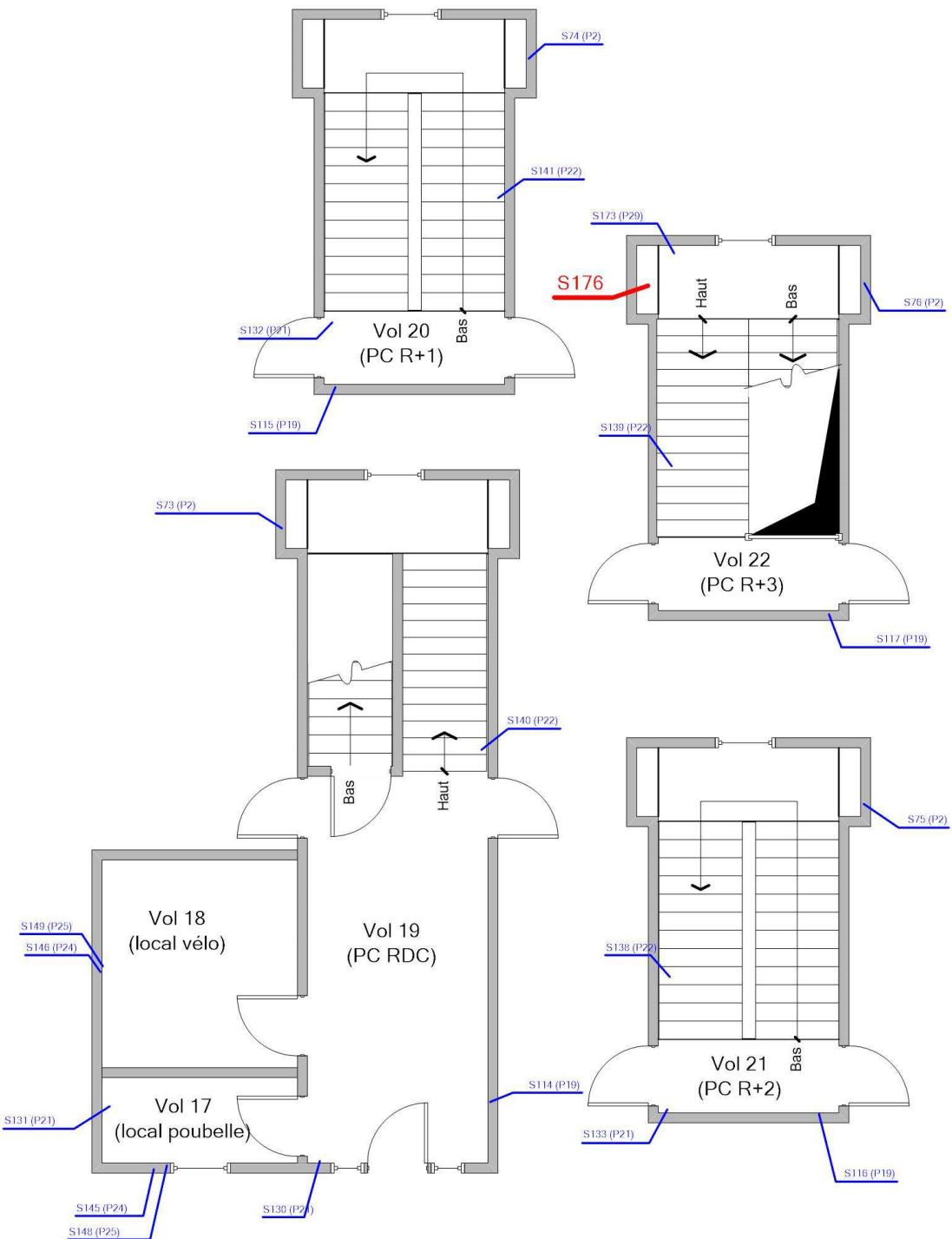


Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
18/07/2016

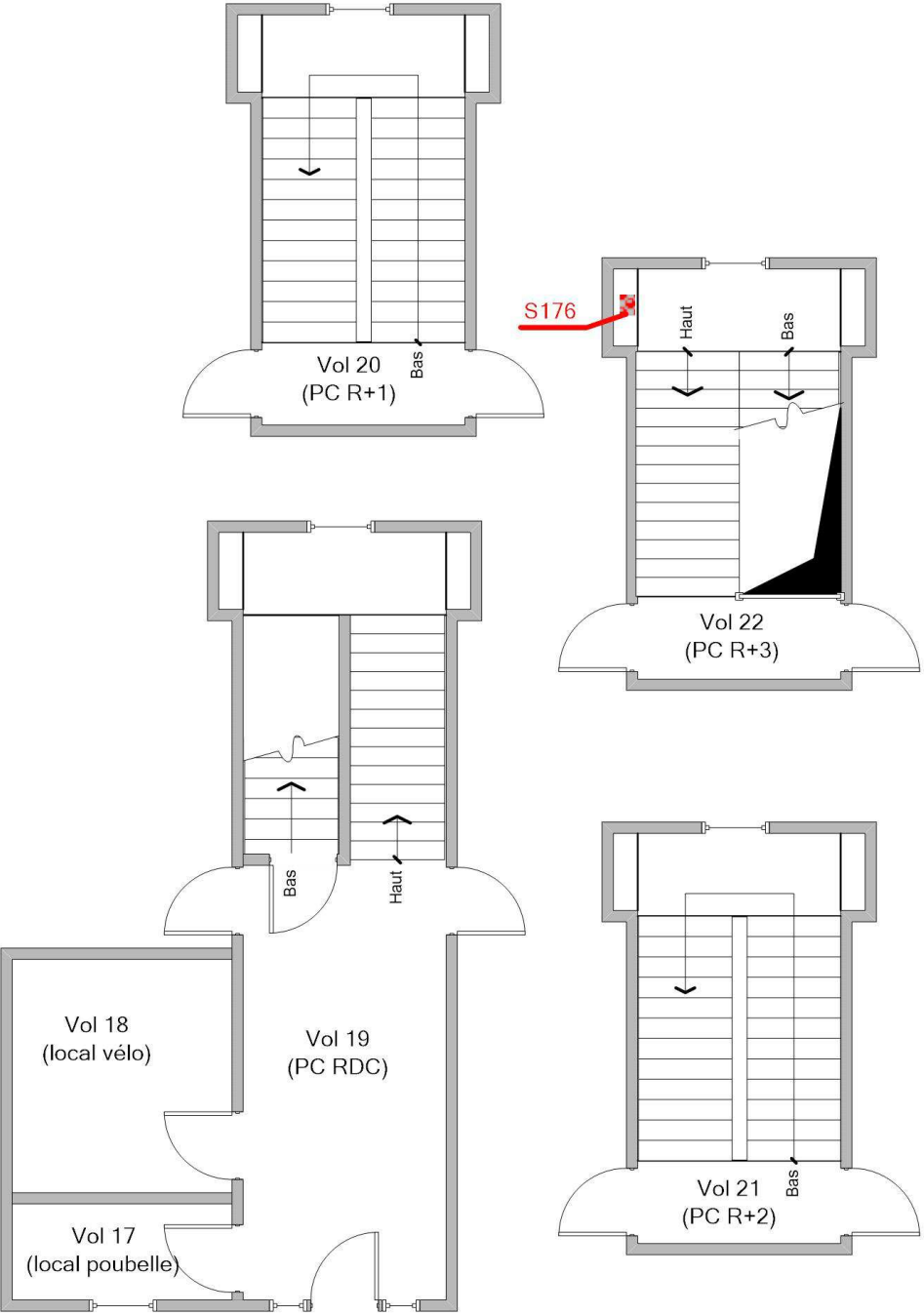
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

PC CAGE 75 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002HD001058
				Légende
				
	Adresse du bien LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Désignation Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	Date intervention 18/07/2016	Technicien intervenant JOUSSELIN David

Légende



S176: Conduit en
fibres-ciment



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

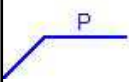
Date intervention
18/07/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

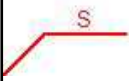
COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001058

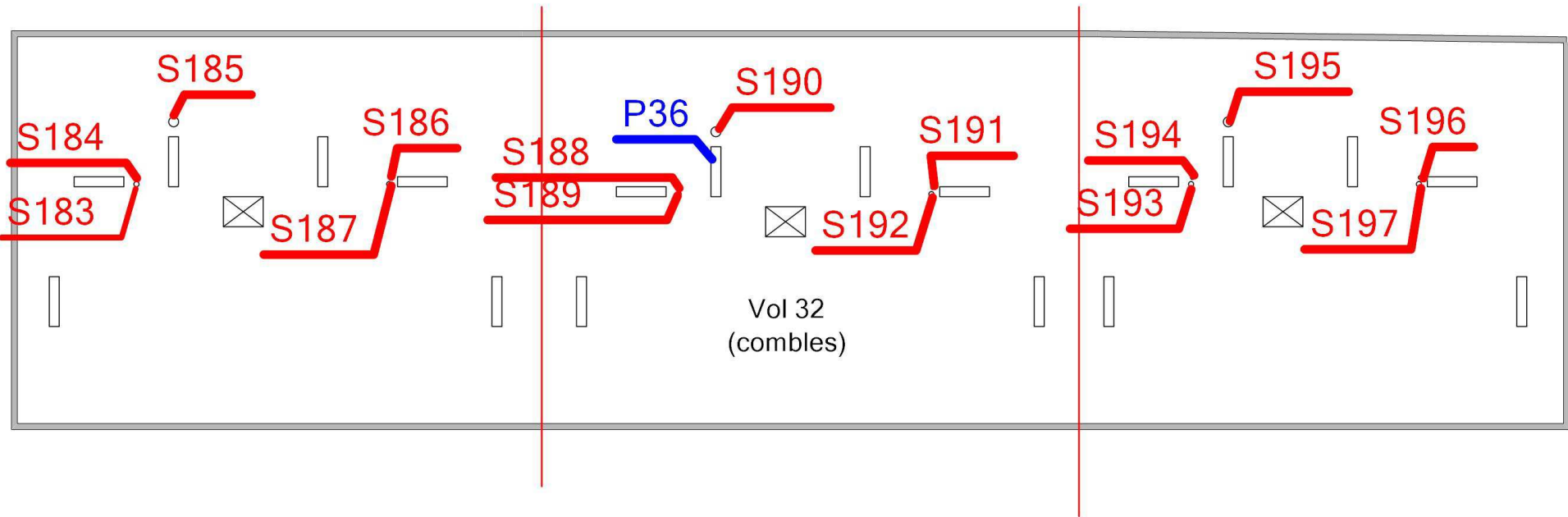
Légende



Localisation dun
prélèvement



Localisation dun
sondage positif



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

Technicien intervenant

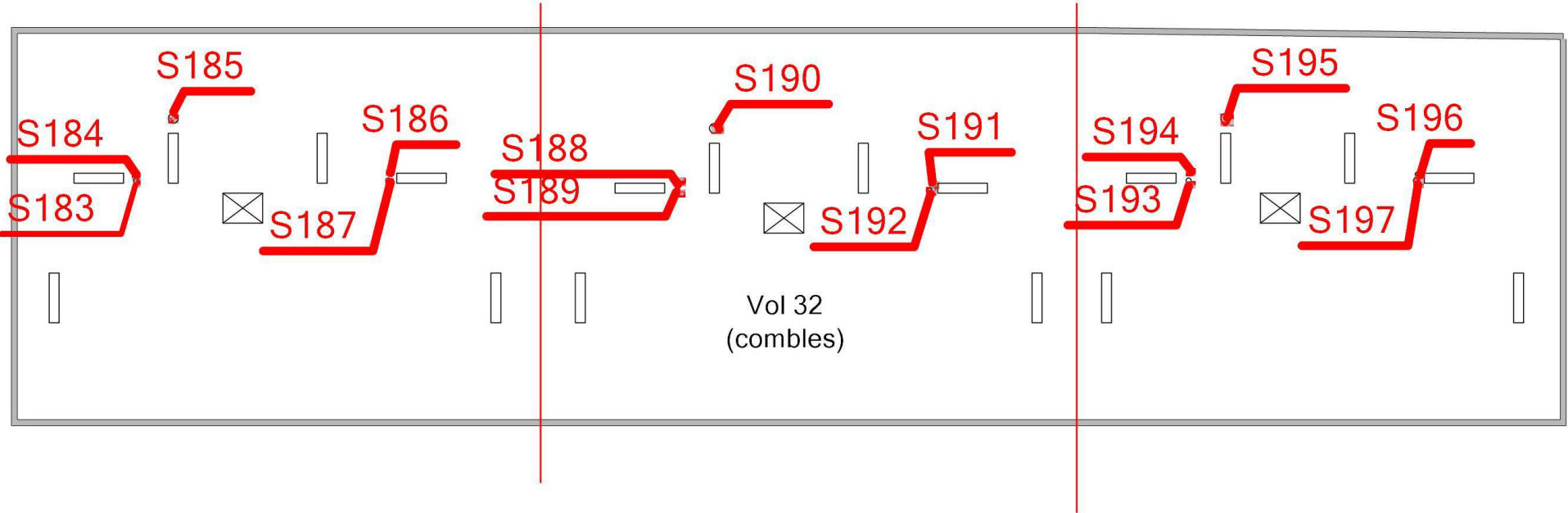
JOUSSELIN David



COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001058

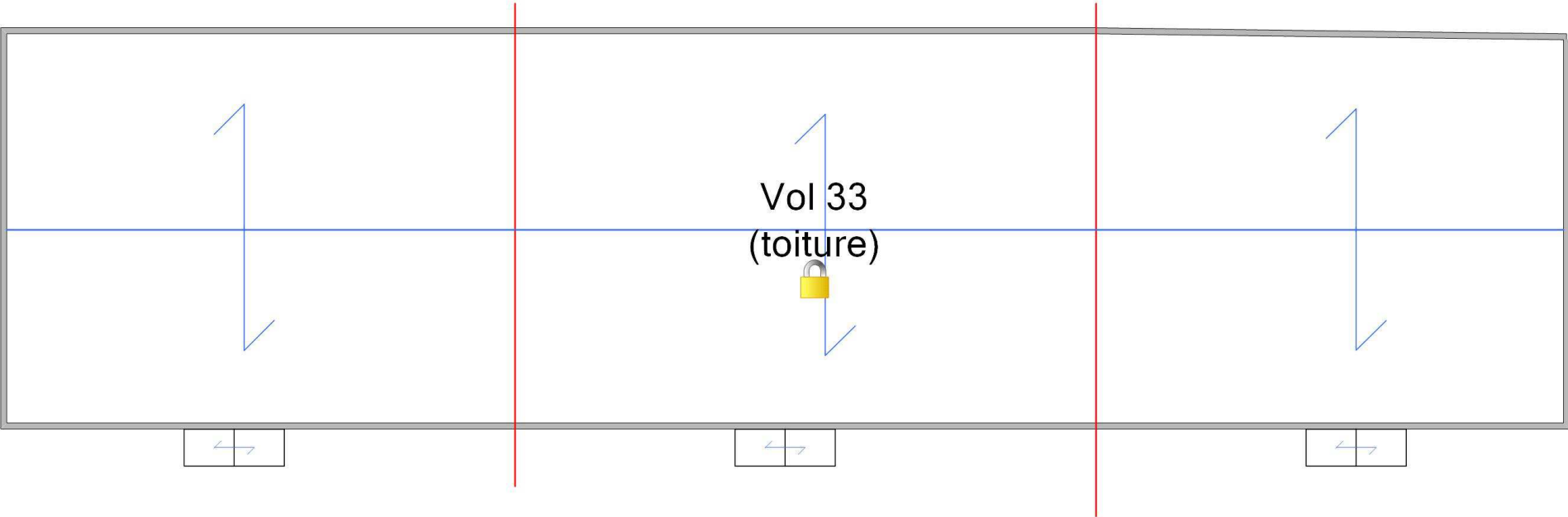
Légende



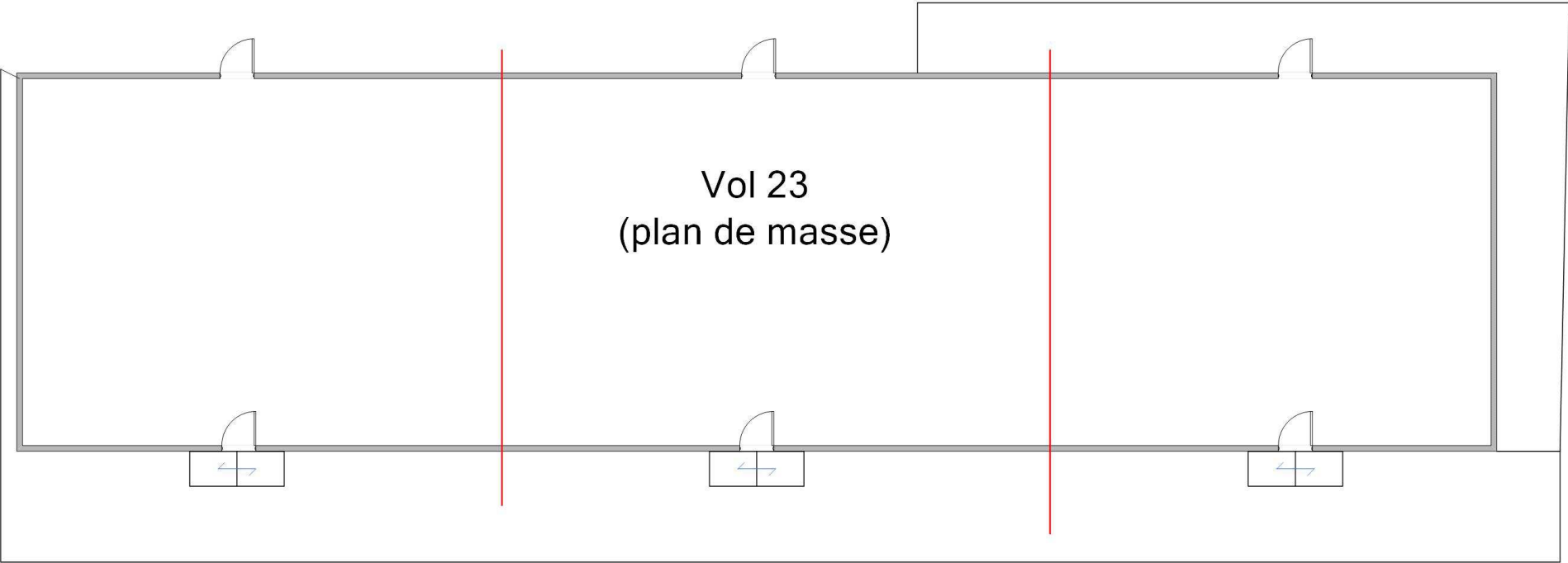
	S183: Conduit en fibres-ciment
	S195: Conduit en fibres-ciment
	S185: Conduit en fibres-ciment
	S197: Conduit en fibres-ciment
	S186: Conduit en fibres-ciment
	S188: Conduit en fibres-ciment
	S191: Conduit en fibres-ciment
	S193: Conduit en fibres-ciment
	S184: Conduit en fibres-ciment
	S189: Conduit en fibres-ciment
	S190: Conduit en fibres-ciment
	S196: Conduit en fibres-ciment
	S187: Conduit en fibres-ciment
	S192: Conduit en fibres-ciment
	S194: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HD001058
				Légende
				 Volume non visité
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

Légende



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

Technicien intervenant

JOUSSELIN David

				Légende
Vol 24 (Façade avant) 				

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David



Légende	

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

Légende	

Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL		Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HD001058
Vol 27 (Pignon droit) 				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

Vol 28
(Façade arrière)



Légende



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

Technicien intervenant

JOUSSELIN David

Légende



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

Technicien intervenant

JOUSSELIN David

Légende



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT C 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	18/07/2016	JOUSSELIN David

Vol 31
(Pignon gauche)



Légende



Adresse du bien

LA DACTERIE BAT C
53000 LAVAL

Désignation

Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention

18/07/2016

Technicien intervenant

JOUSSELIN David

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HD001058 n°36 - 1 (P36)	Combles - Vol 32 (combles)	Prélevement
S183 - 1 (S183)	Combles - Vol 32 (combles)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S184 - 1 (S184)	Combles - Vol 32 (combles)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S185 - 1 (S185)	Combles - Vol 32 (combles)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S174 - 1 (S174)	PC Cage 71 - Vol 10 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002HD001058 n°19 - 1 (P19)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°19 - 2 (P19)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°21 - 2 (P21)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°21 - 1 (P21)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°22 - 1 (P22)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°22 - 2 (P22)	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	Prélevement
002HD001058 n°24 - 1 (P24)	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	Prélevement
002HD001058 n°24 - 2 (P24)	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	Prélevement
002HD001058 n°25 - 1 (P25)	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	Prélevement
002HD001058 n°25 - 2 (P25)	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	Prélevement
002HD001058 n°29 - 1 (P29)	PC Cage 73 - Vol 16 (PC R+3)	Prélevement
002HD001058 n°29 - 2 (P29)	PC Cage 73 - Vol 16 (PC R+3)	Prélevement
S175 - 1 (S175)	PC Cage 73 - Vol 16 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S176 - 1 (S176)	PC Cage 75 - Vol 22 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
002HD001058 n°1 - 1 (P1)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°1 - 2 (P1)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°2 - 1 (P2)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°2 - 2 (P2)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°3 - 1 (P3)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
002HD001058 n°3 - 2 (P3)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
002HD001058 n°4 - 2 (P4)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°4 - 1 (P4)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°7 - 1 (P7)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°7 - 2 (P7)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Prélevement
002HD001058 n°12 - 2 (P12)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
002HD001058 n°12 - 1 (P12)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
002HD001058 n°14 - 1 (P14)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
002HD001058 n°14 - 2 (P14)	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	Prélevement
S17 - 1 (S17)	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S68 - 1 (S68)	PC Sous sol - Vol 1 (Accès caves cage 71)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002HD001058 n°1 - 1 (P1)



002HD001058 n°1 - 2 (P1)



002HD001058 n°2 - 1 (P2)



002HD001058 n°2 - 2 (P2)



002HD001058 n°3 - 1 (P3)



002HD001058 n°3 - 2 (P3)



002HD001058 n°4 - 2 (P4)



002HD001058 n°4 - 1 (P4)



002HD001058 n°7 - 1 (P7)



002HD001058 n°7 - 2 (P7)



002HD001058 n°12 - 2 (P12)



002HD001058 n°12 - 1 (P12)



002HD001058 n°14 - 1 (P14)



002HD001058 n°14 - 2 (P14)



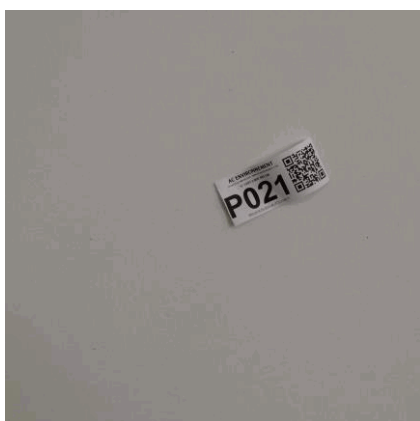
002HD001058 n°19 - 1 (P19)



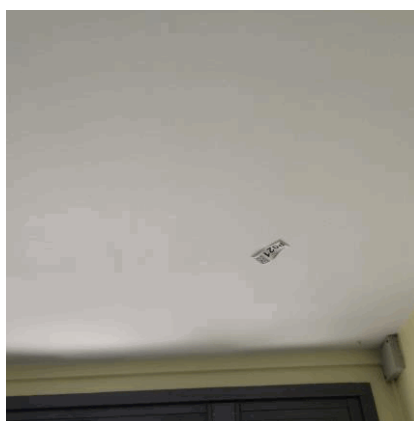
002HD001058 n°19 - 2 (P19)



002HD001058 n°21 - 2 (P21)



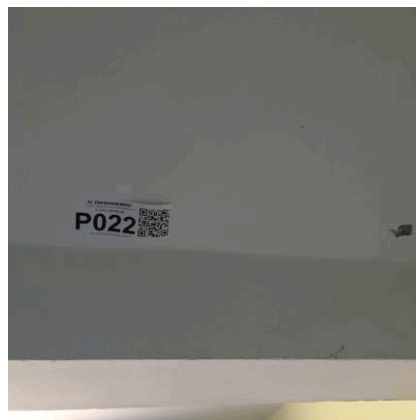
002HD001058 n°21 - 1 (P21)



002HD001058 n°22 - 1 (P22)



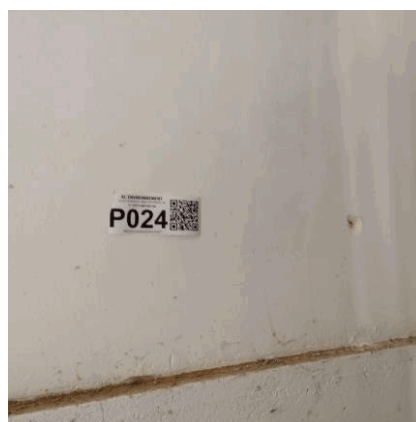
002HD001058 n°22 - 2 (P22)



002HD001058 n°24 - 1 (P24)



002HD001058 n°24 - 2 (P24)



002HD001058 n°25 - 1 (P25)



002HD001058 n°25 - 2 (P25)



002HD001058 n°29 - 1 (P29)



002HD001058 n°29 - 2 (P29)



002HD001058 n°36 - 1 (P36)



S17 - 1 (S17)



S68 - 1 (S68)



S174 - 1 (S174)



S175 - 1 (S175)



S176 - 1 (S176)



S183 - 1 (S183)



S184 - 1 (S184)



S185 - 1 (S185)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S17	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (local vélo)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S68	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 1
Batiment :			(Accès caves
			cage 71)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S174	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 10
Batiment :			(PC R+3)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S175	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 16
Batiment :			(PC R+3)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S176	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22
Batiment :			(PC R+3)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S183	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S184	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S185	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S186	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S187	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S188	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S189	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S190	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S191	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S192	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S193	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S194	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S195	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S196	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001058	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S197	Destination du local :	
Date évaluation :	18/07/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (combles)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - Sur mur en pierre (mur extérieures) -	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - Joint de scellement des parpaings -	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - joint scellement des briques rouges -	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Polystyrène expansé (billes) non séparable + colle polymère jaune non séparable - Aspect billes polystyrènes + colle -	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux orange + toile bitumée - Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre -	PC Sous sol - Vol 4 (local vélo)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - Mur gaine électrique -	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris -	PC Sous sol - Vol 3 (Accès caves cage 75)	
P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Enduit gris (sous peinture) -	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	
P21	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture - plafond droit -	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	
P22	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peintures multiples - Sous face escalier rampant -	PC Cage 73 - Vol 13 (PC RDC)	
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc + peinture - En partie haute -	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - en partie basse -	PC Cage 73 - Vol 11 (local poubelle)	
P29	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc + peinture - Plafond dernier étage -	PC Cage 73 - Vol 16 (PC R+3)	
P36	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - Sur cheminée -	Combles - Vol 32 (combles)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970

RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10521 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10521
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_Oe079d8c-88d5-4aeb-b7aa-8541f39d86
d4

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (local vélo)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

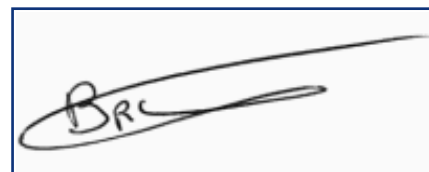
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10522 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10522
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_997cea9e-f414-437c-8c52-ea7e677d49
0b

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (local vélo)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10523 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10523
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_292cbac4-3f05-47fd-b3a4-c807139135
a4

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Accès caves cage 75)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10524 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10524
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_6468b72c-c535-477e-881f-94e6ecb28
9d1

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Flocages / Vol 4 (local vélo)
Description ITGA	Polystyrène expansé (billes) / Colle polymère jaune

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

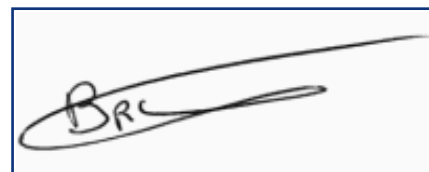
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Polystyrène expansé (billes) non séparable + colle polymère jaune non séparable	META le 10/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10527 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10527
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_9bcc32cc-1e35-4957-9230-62d0536c6
ee0

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 4 (local vélo)
Description ITGA	Matériau fibreux orange / Toile bitumée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

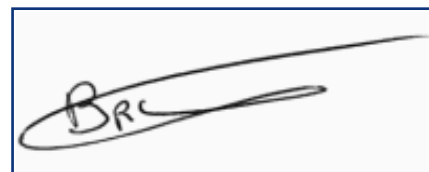
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux orange + toile bitumée	META le 10/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10532 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10532
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_366d0db7-04e0-4e4d-994d-a01bc26e70b7

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058012 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Accès caves cage 75)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10534 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10534
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_Oc63450d-ace9-45aa-9a04-ce4748ee95
65

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment sur briques rouges / Vol 3 (Accès caves cage 75)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10539 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10539
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_507860a5-6bac-4e97-a8af-3b2606cfc6f
5

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058019 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 13 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10541 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10541
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_b78b86f9-fd67-4bb2-a0ef-5f22408dd5
00

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058021 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 13 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste





Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10542 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10542
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_4304513e-e194-4e13-a6fe-824f3e5365b1

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058022 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment + peinture / Vol 13 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peintures multiples	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10544 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10544
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_80067697-fc26-4651-85e1-0f9ff91525
fc

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (local poubelle)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10545 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10545
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_83d2cb86-305c-42b9-8753-26629d719
fad

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (local poubelle)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

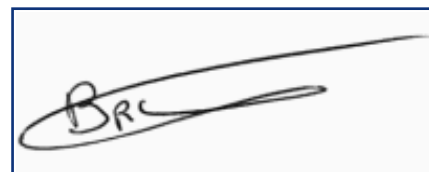
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10549 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10549
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_11f7be19-cbd5-4b44-aa55-2633de0962
2f

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 16 (PC R+3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT141608-10556 EN DATE DU 10/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-81900
Echantillon ITGA : IT141608-10556
Reçu au laboratoire le : 04/08/2016
MesureAmianteAT_845d8819-7c2a-4964-9030-bdb29e885
f0a

Réf. Client :

Commande	002HD001058
Dossier client	_0004000003_ LA DACTERIE BAT C - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001058036 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 32 (combles)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris	META le 09/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

